

# DU de Sophrologie

Mots Clés : Conscience, Présence, Phénoménologie, Relaxations, Dynamiques, Sophronisations

## >> Responsables Pédagogiques

**Professeur Olivier COTTENCIN**, Praticien Hospitalier.  
**Christian DECOTTIGNIES**, Kinésithérapeute,  
Sophrothérapeute.  
**Marc HAY**, Docteur en Médecine.

## >> Objectifs

**Développer** les applications des techniques sophrologiques dans trois domaines : médical, prophylactique (social et réhabilitation) et psychopédagogique (sportifs, enseignants)  
**Conforter** les acquis personnels, **affirmer** les compétences professionnelles du praticien

## >> Contenu, Organisation et Validation

Durée des enseignements : 132 heures.  
- Approfondissement des connaissances théoriques et pratiques sur les techniques de relaxation dynamique et techniques associées spécifiques à la Sophrologie  
- Entraînement des capacités du praticien  
- Études des applications professionnelles

**Approfondissement de la formation personnelle :**  
devenir autonome  
dynamique de groupe  
développement personnel

**Affinement de la relation au patient :**  
accueil et cadre professionnel  
alliance, attitude et présence du praticien  
approche phénoménologique  
et réalité objective de la relation thérapeutique

**Études de situations cliniques telles que :**  
douleurs et souffrance  
troubles du sommeil  
troubles somatoformes, troubles anxieux  
troubles de conduites alimentaires  
manifestations anxio-dépressives  
troubles de la sexualité  
aspects psychosomatiques des maladies organiques, de l'infertilité, de la ménopause

**Études de situations prophylactiques et de réhabilitation :**  
préparation aux explorations médicales, aux interventions chirurgicales et dentaires, à la chimiothérapie ...  
réhabilitation cardio-respiratoire  
rééducation fonctionnelle motrice  
gestion du stress

**Préparation à la naissance :**  
procréation médicalement assistée,  
grossesse, accouchement, suites de couches

**Psychopédagogie :**  
activités sportives et d'enseignements  
activités socio prophylactiques

**Accompagnement méthodologique pour les mémoires** (collectif et individualisé)

**Liste non exhaustive ...**

**Validation :**  
- Avoir suivi avec assiduité les enseignements  
- Avoir soutenu avec succès un mémoire de fin d'études devant un jury constitué du directeur du diplôme et de deux autres membres ayant participé à l'enseignement  
L'enseignement comprend des modules théoriques et pratiques.

## >> Publics Concernés

Docteurs en Médecine, Docteurs en Chirurgie Dentaire, Sages-femmes, Infirmier(e)s, Kinésithérapeutes, Psychologues, psychothérapeutes, Psychomotriciens, Orthophonistes, Orthoptistes, Professeurs d'Éducation Physique et sportive, Enseignants, Éducateurs, Travailleurs sociaux  
**ayant 2 ans minimum de formation en Ecole de Sophrologie.**

Admission directe des candidats titulaires de l'Attestation Universitaire d'Études Complémentaires de Sophrologie de l'Université Lille.  
Admission sur dossier et entretien (si besoin) des candidats. Le dossier doit comprendre : le programme officiel de la formation suivie en sophrologie (200 heures minimum), l'attestation de participation et de validation de cette formation ainsi qu'une lettre de motivation et un CV.

**La DFCA se réserve le droit de reporter le démarrage de l'enseignement en cas d'un nombre insuffisant de participants.**

## >> Calendrier, Horaires et Lieu

**Calendrier :** 132 h (vendredi & samedi)  
de septembre 2018 à juin 2019  
Soutenance des mémoires à la fin du cursus (à prévoir en Novembre ou décembre 2019)

**Horaires :** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Lieu :** **Direction Formation Continue et Alternance**  
Université de Lille - Campus Droit & Santé  
1 rue du Professeur Laguesse - 59000 LILLE  
(Métro Ligne 1 Station CHU - Eurasanté)

## >> Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à : **1800 euros**

Pour les bénéficiaires du statut de stagiaire de la formation continue les frais de formation seront pris en charge :  
- soit dans le cadre d'une convention de formation avec l'employeur ou l'organisme financeur ad hoc,  
- soit dans le cadre d'un contrat de formation pour la prise en charge personnelle des frais de formation pour laquelle un échelonnement est permis (30% à l'inscription et 2 échéances de 35% dans l'année de formation considérée).

Ils sont à régler par carte bancaire sur place au DFCA ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de :

*L'Agent Comptable de l'Université de Lille*

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

## >> Renseignements et Inscription

Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le **31 Août 2018** à la :

**Direction Formation Continue et Alternance (DFCA) (ex SCFC)**

**Université de Lille - Campus Droit & Santé  
1 rue du Professeur Laguesse - 59000 LILLE**

**Téléphone : 03.20.62.15.59**

**Télécopie : 03.20.96.26.13**

**Courriel : scfc@univ-lille2.fr**